

Rapport d'activités du Projet Espoir et appui aux prisonniers PEAP - 2006

1. Contexte

En observant la population carcérale formée en majorité de jeune récidiviste, nous nous sommes interrogés les années précédentes sur les causes de cette réalité. Après enquête, il s'est avéré que les niveaux culturels de ces jeunes étaient très bas et leur formation professionnelle inexistante. A cela s'ajoute souvent le rejet de leurs familles et le retard de la procédure judiciaire. Tout cela les empêchait de se réintégrer socialement.

Partant de ces besoins nous avons mis l'accent en priorité sur la prévention.

C'est ce qui nous a déterminés dans cette nouvelle phase du projet intitulé : « Prévention et travail aux jeunes détenus. »

En effet, le travail est le moyen sûr, de reprendre confiance en soi, en se sentant partie prenante de la société.

Nous envisageons donc de donner aux jeunes au cours de leur détention l'opportunité d'apprendre un métier, qui les aidera à se réinsérer à leur sortie

2. Réalisation du projet

Le projet PEAP a démarré sa nouvelle phase début janvier, comme prévu dans la planification 2006. Il agit au sein de la prison civile de Nouakchott.

Nous soulignons, en préalable, que tous les moyens ont été déployés par le projet pour respecter notre engagement face aux objectifs fixés dans le plan d'action.

Le premier aspect que nous voulons souligner, dans cette nouvelle phase « Prévention et Travail aux jeunes Prisonniers », c'est que nous avons construit un pont entre une vision d'assistance autoritaire, et une gestion dynamique et participative, où tous les acteurs de la prison sont concernés.

En effet, pour mettre en route « l'humanisation » du système pénitentiaire, il a été nécessaire tout d'abord d'impliquer l'administration générale : ministère et direction, et l'administration carcérale. Des réunions bimensuelles avec les autorités ont eu lieu, de même que des rencontres informelles fréquentes ont permis la solution rapide des problèmes.

Les détenus eux aussi ont eu leur rôle à jouer, surtout en ce qui concerne l'organisation des jeux de loisir et le sport. Des équipes ont été formées pour le déroulement des jeux de dame, scrabble, domino, check, cartes et les activités de gymnastique. Deux fois dans l'année, un prix a été remis aux vainqueurs de chaque compétition. En outre, la formation des équipes de détenus a été possible grâce aux efforts de l'équipe d'animation Caritas : pour l'hygiène et la santé, les ateliers d'informatique (40 adhérents) et la gestion de la bibliothèque.

Nous estimons que cette participation aux activités a été de 60% sur la totalité de l'effectif des détenus, compris entre 550 à 590 suivant la période. La fréquence journalière à la bibliothèque, avec 114 demandes d'adhésion, est l'exemple marquant d'une des étapes importantes dans cette démarche. Les différents cours de rattrapage scolaire et d'alphabétisation en langue française, arabe et espagnole, avec 15 inscrits par classe, ont par contre perdu progressivement leur intérêt. En raison d'une préparation pédagogique insuffisante des enseignants, détenus eux aussi ; et aussi en raison des absences fréquentes liées aux appels pour les jugements.

Ainsi les prisonniers, moins isolés et moins oisifs, se sont progressivement engagés dans le processus de réorganisation de leur vie quotidienne.

Cette nouvelle conception du projet a provoqué en outre un changement au niveau des relations entre les acteurs du projet et l'administration, l'équipe de sécurité, les détenus et leurs familles. En ce qui concerne le lien entre les détenus et leurs familles, dont 35 ont été contactées, des visites plus fréquentes ont eu lieu.

3. Perspectives

Dans cette approche qui a enrichi notre expérience, nous souhaitons passer d'un stade de donateur à un stade où les prisonniers se rendent responsables avec nous de leur réhabilitation.

Nous constatons aujourd'hui que cette démarche est possible.

Pourtant nous devons souligner aussi quelques aspects négatifs :

1. le délai de préparation de la requête pour le partenaire financier et celui du cycle d'approbation ont provoqué du retard dans le lancement des activités ;
2. le manque de locaux : parfois les salles sont occupées par des prisonniers politiques ;
3. les trois premiers ateliers n'ont pas eu lieu (atelier cuisine, couture, plomberie) ;
4. la vétusté des ordinateurs n'a pas facilité le bon fonctionnement des cours ;
5. pour l'alphabétisation (arabe, français, anglais et espagnol) on constate le manque d'enseignants qualifiés ;
6. les bons résultats sur le plan de la santé n'ont pas encouragé l'équipe de l'administration, qui est pourtant en responsabilité dans ce domaine ;
7. dans les domaines du sport et des loisirs, on constate le manque d'espace, et parfois la mauvaise gestion de la part de détenus ;
8. le manque de suivi hygiénique qui empêche le déroulement serein des activités.

Quelques exemples à retenir qui servent de base pour la suite de ce projet.

Pour la réalisation de nos objectifs il est souhaitable qu'une convention de partenariat soit signée entre Caritas Mauritanie et l'Administration pénitentiaire.